

Mettre une question à l'ordre du jour lors de l'AG

Par Dauphinoise, le 27/02/2024 à 14:21

J' Ai demandé que sois mis à l'ordre du jour à notre A G la vente de l'appartement de 5 pièces occupe par une seule personne le gardien de la copropriété.

J'ai reçu la convocation, l'ordre du jour en question n'apparait pas,

est-ce une erreur de la part du syndic, et que faire.

merci pour votre réponse

cordialement

OT

Par Pierrepauljean, le 27/02/2024 à 14:26

BONJOUR?

Pour information, s'il s'agit du logement de fonction du salarié du syndicat, il ne peut pas etre vendu

Par **Dauphinoise**, le **28/02/2024** à **11:46**

Merci pour votre réponse Cordialement